

Rapport sur la situation financière

Exercice 2021

TABLE DES MATIERES

1. PREAMBULE.....	5
1.1 GENERALITES.....	5
1.2 MANAGEMENT SUMMARY	6
2. ACTIVITES DE L'ENTREPRISE.....	6
2.1 INFORMATION SUR L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE D'ASSURANCE	6
2.1.1 INFORMATIONS SUR LA STRATEGIE, SUR LES OBJECTIFS ET SUR LES PRINCIPAUX SEGMENTS D'ACTIVITE	6
2.1.1.1 STRATEGIE	6
2.1.1.2 OBJECTIFS.....	6
2.1.1.3 PRINCIPAUX SEGMENTS D'ACTIVITE.....	7
2.1.2 APPARTENANCE (EVENTUELLE) A UN GROUPE ET INFORMATIONS SUR LES PROCESSUS / TRANSACTIONS INTRAGROUPES QUI SONT PERTINENTS POUR L'ENTREPRISE D'ASSURANCE.....	7
2.1.3 INFORMATIONS SUR LES PRINCIPAUX DETENTEURS DE PARTS AU SENS DE L'ARTICLE 4 AL. 2 LET F LSA	7
2.1.4 LISTE DES PRINCIPALES SUCCURSALES.....	7
2.1.5 INFORMATIONS SUR L'ORGANE DE REVISION EXTERNE EN VERTU DE L'ART. 28 LSA ET SUR L'AUDITEUR RESPONSABLE	7
2.1.6 PRINCIPAUX EVENEMENTS EXCEPTIONNELS.....	7
3. RESULTATS DE L'ENTREPRISE	8
3.1 INFORMATIONS QUALITATIVES ET QUANTITATIVES SUR LE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ENTREPRISE D'ASSURANCE ...	8
3.1.1 INFORMATIONS SUR LES PRIMES, LES COUTS, LES SINISTRES ET LES PRESTATIONS PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE (TELLES QU'ELLES FIGURENT DANS LE RAPPORT D'ACTIVITE) ET COMPARAISON AVEC LES INFORMATIONS DE L'EXERCICE PRECEDENT.....	8
3.1.2 COMMENTAIRE DE CES RENSEIGNEMENTS DANS LA SEGMENTATION DES MODELES QUANTITATIFS « RESULTATS INDIVIDUELS NV » ET « RESULTATS INDIVIDUELS V »	9
3.2 INFORMATIONS QUALITATIVES ET QUANTITATIVES SUR LE RESULTAT FINANCIER DE L'ENTREPRISE D'ASSURANCE.....	9
3.2.1 INFORMATIONS SUR LES PRODUITS DES PLACEMENTS ET LES CHARGES FINANCIERES ET FRAIS DE GESTION DES PLACEMENTS PENDANT L'EXERCICE SOUS REVUE (TELLES QU'ELLES FIGURENT DANS LE RAPPORT D'ACTIVITE), PAR CATEGORIE D'ACTIFS	9
3.2.2 COMPARAISON AVEC LES INFORMATIONS DE L'EXERCICE PRECEDENT.....	10
3.2.3 COMMENTAIRE.....	11
3.2.4 INFORMATIONS SUR LES BENEFICES ET LES PERTES DIRECTEMENT LIES AUX FONDS PROPRES	11
3.2.5 INFORMATIONS SUR D'AUTRES PRODUITS ET CHARGES NOTABLES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE ET COMPARAISON AVEC L'EXERCICE PRECEDENT.....	11
4. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE ET GESTION DES RISQUES	12
4.1 INFORMATIONS SUR LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION DE L'ENTREPRISE D'ASSURANCE AINSI QUE SUR LES PRINCIPALES MODIFICATIONS INTERVENUES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE	12
4.2 INFORMATIONS SUR LA GESTION DES RISQUES DE L'ENTREPRISE D'ASSURANCE	12
4.2.1 DESCRIPTION DU SYSTEME UTILISE, Y COMPRIS LES STRATEGIES EN MATIERE DE RISQUES, LES METHODES ET LES PROCESSUS	12
4.2.2 DESCRIPTION DES FONCTIONS GESTION DES RISQUES, REVISION INTERNE ET COMPLIANCE ET DE LEUR IMPLEMENTATION DANS L'ENTREPRISE D'ASSURANCE	13
4.2.3 PRINCIPALES MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA GESTION DES RISQUES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE...	13
4.2.4 PRESENTATION GENERALE DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE MIS EN PLACE DANS L'ENTREPRISE D'ASSURANCE.	13
5. PROFIL DE RISQUE	14
5.1 INFORMATIONS QUALITATIVES ET QUANTITATIVES SUR LE PROFIL DE RISQUE DE L'ENTREPRISE D'ASSURANCE.....	14
5.1.1 CATEGORIES DE RISQUES.....	14
5.1.1.1 RISQUE D'ASSURANCE	14
5.1.1.2 RISQUE DE MARCHE	14
5.1.1.3 RISQUE DE CREDIT	14
5.1.1.4 RISQUE OPERATIONNEL (AU MOINS INFORMATIONS QUALITATIVES).....	14
5.1.1.5 AUTRES RISQUES IMPORTANTS (AU MOINS INFORMATIONS QUALITATIVES)	14

5.2	INFORMATIONS SUIVANTES SUR L'EXPOSITION AUX RISQUES DE L'ENTREPRISE D'ASSURANCE PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE, Y COMPRIS SON EXPOSITION DECOULANT DES PRINCIPALES POSITIONS HORS BILAN ET DU TRANSFERT DE RISQUES VERS DES SOCIETES AD HOC (SPECIAL PURPOSE VEHICLES, SPV)	15
5.2.1	DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES AUXQUELS L'ENTREPRISE EST EXPOSEE, Y COMPRIS LES PRINCIPAUX CHANGEMENTS EVENTUELS PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE	15
5.2.2	DESCRIPTION DES MESURES POUR EVALUER LES PRINCIPAUX RISQUES AU SEIN DE L'ENTREPRISE, Y COMPRIS LES PRINCIPAUX CHANGEMENTS EVENTUELS PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE	15
5.3	DESCRIPTIONS	15
5.3.1	DESCRIPTION DES PRINCIPALES CONCENTRATIONS DE RISQUES AUXQUELLES L'ENTREPRISE D'ASSURANCE EST EXPOSEE	15
5.3.2	DESCRIPTION DES OUTILS UTILISES POUR REDUIRE LE RISQUE ET DES PROCESSUS DESTINES A SURVEILLER LEUR EFFICACITE DURABLE	16
6.	EVALUATION.....	17
6.1	INFORMATIONS EN VUE D'UNE EVALUATION DES ACTIFS PROCHE DU MARCHE A DES FINS DE SOLVABILITE	17
6.1.1	VALEUR DES ACTIFS VENTILES EN CLASSES D'ACTIFS (SELON LA REPARTITION DANS LES MODELES QUANTITATIFS)..	17
6.1.2	DESCRIPTION DES BASES ET DES METHODES UTILISEES POUR L'EVALUATION	17
6.1.3	COMMENTAIRES QUANTITATIFS ET QUALITATIFS DE CHAQUE CLASSE D'ACTIFS SI LES BASES ET LES METHODES PRESENTENT DES DIFFERENCES NOTABLES ENTRE L'EVALUATION A DES FINS DE SOLVABILITE ET CELLE POUR LE RAPPORT D'ACTIVITE	17
6.2	INFORMATIONS EN VUE D'UNE EVALUATION PROCHE DU MARCHE DES PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS D'ASSURANCE A DES FINS DE SOLVABILITE	17
6.2.1	VALEUR BRUTE ET NETTE DES PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS D'ASSURANCE	18
6.2.2	DESCRIPTION DES BASES, DES METHODES ET DES PRINCIPALES HYPOTHESES UTILISEES POUR L'EVALUATION	18
6.2.3	COMMENTAIRES QUANTITATIFS ET QUALITATIFS SI LES BASES, LES METHODES ET LES PRINCIPALES HYPOTHESES PRESENTENT DES DIFFERENCES NOTABLES ENTRE L'EVALUATION A DES FINS DE SOLVABILITE ET CELLE POUR LE RAPPORT D'ACTIVITE	18
6.3	INFORMATIONS CONCERNANT LE MONTANT MINIMUM	18
6.3.1	VALEUR DU MONTANT MINIMUM ET DES AUTRES EFFETS SUR LE CAPITAL CIBLE	18
6.3.2	DESCRIPTION DES BASES, DES METHODES ET DES PRINCIPALES HYPOTHESES UTILISEES POUR DETERMINER LE MONTANT MINIMUM	18
6.4	INFORMATIONS QUANT A L'EVALUATION PROCHE DU MARCHE DES AUTRES ENGAGEMENTS A DES FINS DE SOLVABILITE	19
6.4.1	VALEUR DES PROVISIONS POUR AUTRES ENGAGEMENTS	19
6.4.2	DESCRIPTION DES BASES, DES METHODES ET DES PRINCIPALES HYPOTHESES UTILISEES POUR L'EVALUATION	19
7.	GESTION DU CAPITAL.....	19
7.1	INFORMATIONS CONCERNANT LA GESTION DU CAPITAL DE L'ENTREPRISE D'ASSURANCE	19
7.1.1	OBJECTIFS, STRATEGIE ET HORIZON TEMPOREL DE LA PLANIFICATION DU CAPITAL	19
7.1.2	STRUCTURE, MONTANT ET QUALITE DES FONDS PROPRES INDIQUES DANS LE RAPPORT D'ACTIVITE	20
7.1.3	DESCRIPTION DES EVENTUELS CHANGEMENTS NOTABLES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE	20
7.1.4	COMMENTAIRES QUANTITATIFS ET QUALITATIFS EN CAS DE DIFFERENCES NOTABLES ENTRE LES FONDS PROPRES INDIQUES DANS LE RAPPORT D'ACTIVITE ET LA DIFFERENCE ENTRE LES ACTIFS ET LES PASSIFS EVALUES DE MANIERE PROCHE DU MARCHE A DES FINS DE SOLVABILITE	20
8.	SOLVABILITE	22
8.1	INFORMATIONS SUR LE MODELE DE SOLVABILITE RETENU. LE CAS ECHEANT, JUSTIFICATION DU CHOIX D'UN MODELE INTERNE, CARACTERISTIQUES ET ETAT D'AVANCEMENT DE L'APPROBATION PAR LA FINMA)	22
8.1.1	INFORMATIONS SUR LE CAPITAL CIBLE	22
8.1.1.1	REPARTITION DU CAPITAL CIBLE ENTRE SES PRINCIPALES COMPOSANTES	22
8.1.1.2	REPARTITION DU RISQUE DE MARCHE ET DU RISQUE D'ASSURANCE ENTRE LEURS PRINCIPALES COMPOSANTES ET COMPARAISON AVEC LES INFORMATIONS DE L'EXERCICE PRECEDENT	23
8.1.2	INFORMATIONS SUR LE CAPITAL PORTEUR DE RISQUE	24
8.1.2.1	REPARTITION DU CAPITAL PORTEUR DE RISQUE ENTRE SES PRINCIPALES COMPOSANTES	24
8.1.2.2	COMPARAISON AVEC LES INFORMATIONS DE L'EXERCICE PRECEDENT.....	24
8.2	COMMENTAIRE SUR LA SOLVABILITE	25
8.3	PRECISION	25

9. ANNEXES25

1. Préambule

Le présent rapport est rédigé en application de la circulaire 2016/2 de la FINMA, intitulée « Publication – assureurs (public disclosure) » dans sa version du 22 août 2019.

Les informations publiées ci-après correspondent à celles qui ont été fournies dans les rapports à la FINMA en vertu des articles 25 LSA et 53 OS.

Tous les montants du présent rapport sont indiqués en CHF.

1.1 Généralités

La Société d'assurance dommages FRV SA (ci-après « SAD ») est l'une des six institutions du Département assurances de Prométerre (ci-après « DAS »). Bien qu'indépendante dans ses activités, elle fait donc bien partie d'un ensemble associatif dont la mission est de proposer à ses membres et affiliés une palette d'assurances sociales et privées aussi complète que possible, au travers de produits coordonnés entre eux. La SAD a été créée en 1995 par la Fédération rurale vaudoise de mutualité et d'assurances sociales (ci-après « FRV ») dans le but de reprendre à son compte la gestion de la LAA, assurée jusqu'alors par un contrat collectif conclu avec un pool d'assureurs privés, dont la compagnie gérante était la Vaudoise Assurances. Simplification administrative oblige à l'égard des métiers de la terre, les primes de la LAA sont encaissées par la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS (ci-après « CCVD ») en même temps que les cotisations aux autres assurances sociales.

Par la suite, il a été constaté que l'assurance responsabilité civile d'exploitation et privée n'avait pas évolué depuis le milieu du siècle passé. Trop petite pour se lancer seule, la SAD s'est approchée de la Zürich Assurances et a conclu avec elle un contrat collectif pour un nouveau produit d'assurance qui a vu le jour dans le courant du deuxième semestre 1997. L'année 2011 a coïncidé avec un état des lieux complet du produit et du partenariat. Stagnation des contrats, nouvelle informatique, difficultés de compréhension du produit par les assurés au regard d'autres branches d'assurance, mais également souhait exprimé par les métiers de la terre de pouvoir accéder à l'assurance de choses ont conduit à la conclusion d'un nouveau partenariat avec l'Emmental assurance, aux côtés de laquelle la Zürich Assurances joue le rôle de réassureur. Assurances ménage, inventaire agricole et assurance du bâtiment font donc partie de la palette d'assurance du Département assurance de Prométerre depuis le 1er janvier 2012, le tout dans un esprit d'innovation et de continuité, non seulement dans l'offre de produits de qualité, mais aussi dans les relations de confiance qui unissent la SAD, l'Emmental assurance et la Zürich Assurances. Formellement, le partenariat avec l'Emmental assurances a commencé le 1er janvier 2012 et celui avec la Zürich Assurances s'est éteint le 31 décembre 2015. La période entre le 1er janvier 2012 et le 31 décembre 2015 a coïncidé avec le transfert de la RC de la Zürich Assurances vers l'Emmental assurance.

Dans l'assurance des véhicules et des machines agricoles, les lois en vigueur et les produits d'assurance proposés par les assureurs privés ne permettent pas à l'organisation professionnelle d'apporter à ses membres et affiliés un véritable plus simplificateur. Il a néanmoins été constaté qu'un effort considérable pouvait être fait en matière de primes, via un tarif préférentiel sur la RC, la casco et sur l'assurance des occupants. C'est dans ce sens que la SAD a conclu une convention de collaboration avec Axa Assurances (devenue Axa Winterthur entretemps) et que Promauto a donc vu le jour durant l'été 2000. En contrepartie du rabais de 15 % octroyés aux métiers de la terre vaudois, la SAD s'occupe de la promotion du produit et du conseil de vente et elle est rémunérée pour cette activité.

Issu du besoin exprimé par certains agriculteurs de souscrire des polices d'assurance de risque décès et invalidité pour garantir un prêt accordé par leur banque, la SAD a également distribué pour le compte de la Providentia un produit de type 3ème pilier. Ce partenariat a débuté le 19 octobre 1998 et a été résilié le 31 décembre 2007. Non seulement le nombre de contrats souscrits était demeuré insignifiant, mais il s'agissait aussi d'éviter que le produit ne fasse double emploi avec la prévoyance professionnelle facultative offerte par la Fondation rurale de prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (FRP). 12 ans plus tard, soit en 2010, fort de l'évolution des besoins et des souhaits de prévoyance au sein des exploitations

agricoles et viticoles vaudoises, il a été jugé opportun de compléter la palette d'assurance avec de nouveaux produits de type 3ème pilier. Partenaire depuis de nombreuses années de certaines unités de Prométerre et fort de son excellente réputation et de son professionnalisme en la matière, Retraites Populaires s'est naturellement imposé comme étant l'entreprise idéale avec laquelle il s'agissait de collaborer. La SAD a donc signé avec elle un partenariat visant à rendre la palette de produits d'assurance du DAS plus complète encore, au sens du fameux système suisse des trois piliers. Stabilité, sécurité sociale et prévoyance individuelle permettent donc aux exploitants du sol vaudois de compléter leurs couvertures de prévoyance, tout en ayant évidemment la liberté de choix.

1.2 Management summary

Le management summary décrit les principales modifications intervenues durant l'exercice sous revue en relation avec les sous-chapitres présentés aux Cm 18 à 82.

Le montant des primes LAA encaissées est en hausse de CHF 205'379 (+2.7%), en raison de celle de la masse salariale. Bien que le nombre de sinistres soit en diminution de 21 (-3.0%), les prestations versées sont en augmentation de CHF 449'545 (+8.5%). La dissolution des provisions liées à un sinistre très important suite au jugement rendu en faveur de la SAD par la justice genevoise ainsi que les bons résultats observés sur les marchés financiers sont les principales sources des attributions faites aux provisions techniques de sécurité et pour fluctuation de CHF 8'116'979 (+122.8%) et à la provision pour cours sur titres de CHF 939'308 (+9.9%). Le résultat de la SAD présente au final un bénéfice après impôts de CHF 1'296'301. Le quotient SST s'établit à 204.5%, contre 156.8% lors de l'exercice précédent, principalement en raison de la dissolution des provisions liées à un sinistre très important et aux bons résultats observés sur les marchés financiers en 2021.

2. Activités de l'entreprise

2.1 Information sur l'activité de l'entreprise d'assurance

2.1.1 Informations sur la stratégie, sur les objectifs et sur les principaux segments d'activité

2.1.1.1 Stratégie

La SAD a pour stratégie et objectifs permanents de :

- proposer des produits d'assurances sociales destinés à la gestion de la main d'œuvre ;
- développer des couvertures d'assurances privées originales, fondées sur les besoins des métiers de la terre ;
- s'appuyer sur des partenariats pour les produits qu'elle ne développerait pas elle-même ;
- participer activement à la prévention des sinistres ;
- appliquer des tarifs aussi avantageux que possible.

2.1.1.2 Objectifs

Si l'extension de ses activités et le développement de nouveaux produits rendant service à l'agriculture sont de potentiels objectifs de développements à moyen terme, la SAD mène pour l'heure une stratégie orientée sur la consolidation de ses acquis.

2.1.1.3 Principaux segments d'activité

La SAD s'occupe exclusivement de l'assurance-accidents au sens de la loi sur l'assurance-accidents (LAA).

Dans l'assurance RC d'exploitation et privée, les assurances de choses et les assurances de véhicules à moteurs et de machines agricoles, elle s'appuie sur des partenariats avec des compagnies réputées, mais n'agit pas en tant qu'assureur direct.

2.1.2 Appartenance (éventuelle) à un groupe et informations sur les processus / transactions intragroupes qui sont pertinents pour l'entreprise d'assurance

La SAD n'appartient à aucun groupe d'assurances.

2.1.3 Informations sur les principaux détenteurs de parts au sens de l'article 4 al. 2 let f LSA

L'entier des parts du capital-actions de la SAD, soit CHF 10 millions, est détenu par la FRV, qui en est donc l'unique propriétaire.

2.1.4 Liste des principales succursales

La SAD ne possède aucune succursale.

2.1.5 Informations sur l'organe de révision externe en vertu de l'art. 28 LSA et sur l'auditeur responsable

L'organe de révision externe choisi par la SAD est la société Ferax Treuhand AG à Zürich, agréée par l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision.

2.1.6 Principaux événements exceptionnels

Le jugement concernant un litige portant sur un sinistre très important survenu en 2018 rendu en faveur de la SAD par la chambre des assurances sociales du canton de Genève a entraîné la dissolution des provisions adossées à ce cas d'un montant total de CHF 6'060'816. Cet événement, couplé aux très bons résultats observés sur les marchés financiers, a permis d'importantes attributions aux provisions techniques de sécurité et pour fluctuation ainsi qu'à la provision pour cours sur titres.

3. Résultats de l'entreprise

3.1 Informations qualitatives et quantitatives sur le résultat technique de l'entreprise d'assurance

3.1.1 Informations sur les primes, les coûts, les sinistres et les prestations pendant la période sous revue (telles qu'elles figurent dans le rapport d'activité) et comparaison avec les informations de l'exercice précédent

Les primes, les coûts, les sinistres et les prestations pendant la période sous revue (comparés aux chiffres de l'exercice précédent) sont présentés dans le tableau suivant :

Informations sur les primes, les coûts, les sinistres et les prestations pendant la période sous revue et comparaison avec l'exercice précédent			
	2021	2020	Évolution
Primes encaissées	7'908'649	7'703'269	2.7%
Travailleurs agricoles vaudois	5'924'191	5'740'826	3.2%
Travailleurs agricoles fribourgeois	-	-	n/a
Travailleurs agricoles genevois	1'403'241	1'394'558	0.6%
Contrats particuliers	581'216	567'886	2.3%
Coûts	547'380	540'300	1.3%
Prime payée au réassureur	547'380	540'300	1.3%
Sinistres	704	725	-2.9%
Prestations	5'730'906	5'281'361	8.5%
Travailleurs agricoles vaudois	3'933'306	3'586'739	9.7%
Travailleurs agricoles fribourgeois	119'969	120'576	-0.5%
Travailleurs agricoles genevois	804'146	779'253	3.2%
Contrats particuliers	873'485	794'793	9.9%

Le montant des primes encaissées par la SAD en 2021 est en hausse à CHF 7'908'649 (+2.7%). Depuis le 1er janvier 2010, le traité de réassurance que la SAD a passé avec Swiss Re prévoit que la prime de réassurance varie en fonction de la sinistralité (entre 6 et 18.5%). Pour répondre aux exigences du SST qui prévoit un scénario dans lequel la stabilité financière de la LAA serait menacée par un cas de sinistre dit « catastrophe », la SAD a complété sa couverture de réassurance par une couverture précisément destinée à faire face à cette éventualité. Le montant de la prime payée au réassureur en 2021 est de CHF 547'380 (+1.3%). Ci-dessus n'est indiquée que la prime comptablement payée au réassureur au 31 décembre 2021. Ce montant ne comprend pas l'adaptation de la refacturation ultérieure découlant de la part du réassureur dans les provisions techniques. Aucun ajustement pour la sinistralité n'a été facturé en 2021. En 2021, 650 cas d'accident ont été annoncés pour l'année en cours et 54 cas pour 2020, soit un total de 704 cas contre 725 en 2020. En 2021, le montant des prestations a augmenté de CHF 449'545 (+8.5%)

3.1.2 Commentaire de ces renseignements dans la segmentation des modèles quantitatifs « Résultats individuels NV » et « Résultats individuels V »

Chacun des résultats présentés ci-dessous est la somme des informations communiquées dans l'annexe au présent rapport « Modèles quantitatifs », document fourni par la FINMA.

- Primes perçues

Les informations concernant les primes perçues pour l'exercice 2021 se trouvent à la première page de l'annexe citée ci-dessus, sous la rubrique « Primes brutes » dans la colonne « Ex. ss revue ». Les informations relatives à l'exercice précédent sont indiquées sous la rubrique « Primes brutes », dans la colonne « Ex. préc. ».

- Primes brutes payées au réassureur

Les informations concernant les coûts pour l'exercice 2021 se trouvent à la première page de l'annexe citée ci-dessus, sous la rubrique « Primes brutes cédées aux réassureurs » dans la colonne « Ex. ss revue ». Les informations relatives à l'exercice précédent sont indiquées sous la rubrique « Primes brutes cédées aux réassureurs » dans la colonne « Ex. préc. ».

- Charges de sinistres : montants payés bruts

La charge de sinistres payée pour l'exercice 2021 se trouve à la première page de l'annexe citée ci-dessus, sous la rubrique « Charge des sinistres : montants payés bruts » dans la colonne « Ex. ss revue ». Les informations relatives à l'exercice précédent sont indiquées sous la rubrique « Charge des sinistres : montants payés bruts », dans la colonne « Ex. préc. ».

Le nombre de sinistres n'est pas compris dans le fichier des modèles quantitatifs proposés par la FINMA annexé au présent rapport.

3.2 Informations qualitatives et quantitatives sur le résultat financier de l'entreprise d'assurance

3.2.1 Informations sur les produits des placements et les charges financières et frais de gestion des placements pendant l'exercice sous revue (telles qu'elles figurent dans le rapport d'activité), par catégorie d'actifs

Produits financiers 2021				
	Produits des placements	Plus-values non réalisées	Plus-values réalisées	Total
Biens immobiliers	142'207	346'307	0	488'514
Participations	0	0	0	0
Titres à revenu fixe	281'031	35'704	43'142	359'877
Prêts	0	0	0	0
Hypothèques	0	0	0	0
Actions	330'527	4'344'391	325'094	5'000'012
Autres placements	0	0	0	0
Liquidités	6'985	0	0	6'985
Total	760'751	4'726'402	368'235	5'855'388

Charges financières 2021				
	Charges des placements	Moins-values non réalisées et provisions pour dépréciation	Moins-values réalisées	Total
Biens immobiliers	21'125	33'015	0	54'140
Participations	0	0	0	0
Titres à revenu fixe	74'167	843'406	23'559	941'131
Prêts	0	0	0	0
Hypothèques	0	0	0	0
Actions	57'430	45'691	2'330	105'451
Autres placements	0	0	0	0
Liquidités	21'648	0	80'931	102'579
Total	174'370	922'112	106'820	1'203'302

3.2.2 Comparaison avec les informations de l'exercice précédent

Produits financiers			
	2021	2020	Évolution
Biens immobiliers	488'514	650'474	-24.9%
Participations	0	0	n/a
Titres à revenu fixe	359'877	532'906	-32.5%
Prêts	0	0	n/a
Hypothèques	0	0	n/a
Actions	5'000'012	1'797'476	178.2%
Autres placements	0	0	n/a
Liquidités	6'985	171'708	-95.9%
Total	5'855'388	3'152'563	85.7%

Charges financières			
	2021	2020	Évolution
Biens immobiliers	54'140	142'200	-61.9%
Participations	0	0	n/a
Titres à revenu fixe	941'131	174'144	440.4%
Prêts	0	0	n/a
Hypothèques	0	0	n/a
Actions	105'451	174'092	-39.4%
Autres placements	0	0	n/a
Liquidités	102'579	26'091	293.2%
Total	1'203'302	516'527	133.0%

3.2.3 Commentaire

Les bons résultats observés sur les marchés financiers pendant l'exercice 2021 ont entraîné une hausse des produits des placements largement supérieure à celle des charges financières, il en résulte un rendement net des placements de CHF 4'652'086 :

Rendement net des placements			
	2021	2020	Évolution
Biens immobiliers	434'374	508'273	-14.5%
Participations	0	0	n/a
Titres à revenu fixe	-581'255	358'763	-262.0%
Prêts	0	0	n/a
Hypothèques	0	0	n/a
Actions	4'894'561	1'623'384	201.5%
Autres placements	0	0	n/a
Liquidités	-95'594	145'616	-165.6%
Total	4'652'086	2'636'036	76.5%

La SAD possède une provision pour fluctuation de valeur dont le montant au bilan 2021 s'élève à CHF 10'395'268 (+9.9%), ce qui représente 16.4% du montant des titres en portefeuille. Ce « coussin de sécurité » supplémentaire a pour but de permettre à la SAD d'être prête à faire face à d'éventuels exercices défavorables sur les marchés financiers.

3.2.4 Informations sur les bénéfices et les pertes directement liés aux fonds propres

Il n'y a eu aucune opération de cet ordre lors de l'exercice 2021.

3.2.5 Informations sur d'autres produits et charges notables pendant la période sous revue et comparaison avec l'exercice précédent

En 2021, les charges d'administration ont diminué de CHF 34'683 (-7.8%) par rapport à l'exercice précédent. Elles se montent à CHF 409'071 contre CHF 443'754 lors de l'exercice 2020.

4. Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

4.1 Informations sur la composition du conseil d'administration et de la direction de l'entreprise d'assurance ainsi que sur les principales modifications intervenues pendant la période sous revue

Au 31 décembre 2021, le conseil d'administration de la SAD est composé des personnes suivantes :

- M. Claude Baehler, président depuis le 2 juin 2015 ;
- M. Luc Thomas, administrateur depuis le 1er mars 1995 ;
- M. Michael Molnar, administrateur depuis le 3 août 2018 ;
- Mme Lorella Pfirter, administratrice depuis le 10 juin 2011 ;
- Mme Sabine Bourgeois Bach, administratrice depuis le 1^{er} juillet 2020.

M. Patrick Torti est le directeur de la SAD, depuis le 1er février 2004 ; Mme Jacqueline Robausch est l'adjointe de direction depuis le 1er janvier 2002.

Au sein du Conseil, M. Christophe Mingard, démissionnaire, a cédé sa place à Mme Sabine Bourgeois Bach le 1er juillet 2020. Il n'y a aucune autre mutation à signaler au sein du Conseil d'administration.

4.2 Informations sur la gestion des risques de l'entreprise d'assurance

4.2.1 Description du système utilisé, y compris les stratégies en matière de risques, les méthodes et les processus

Les stratégies en matière de risques sont déterminées par le conseil d'administration de la SAD qui délègue à la direction l'assurance de l'existence d'une mise en œuvre et d'un suivi.

La notion de risques comprend tous ceux auxquels la société est exposée, tels que l'environnement politique, économique et social, mais aussi ceux liés à son fonctionnement et à son développement. Ces risques sont gérés via le Système de contrôle interne (SCI), dans lequel tous les processus utilisés dans le cadre des activités de la société sont décrits, avec leurs risques inhérents et les moyens mis en place pour les éviter, les limiter ou y remédier. Le Own Risk Solvency Assessment (ORSA) et le Business Continuity Management (BCM) auxquels la SAD est astreinte, sont des outils spécifiques permettant également de gérer le risque et ils sont intégrés dans le SCI.

Pour gérer concrètement l'ensemble des risques un nouveau logiciel a été acquis en 2021. En outre, le secteur de la gestion des risques et du SCI a été renforcé par l'arrivée d'une nouvelle ressource, dont la mission première a précisément été de commencer à transférer les données de l'ancien logiciel vers le nouveau, avec un haut degré d'esprit critique, de telle sorte à ce que soient vérifiées la pertinence et l'exactitude de l'ensemble des données.

4.2.2 Description des fonctions gestion des risques, révision interne et compliance et de leur implémentation dans l'entreprise d'assurance

La gestion des risques et la tenue à jour du SCI incombent à la ressource spécialisée engagée par la SAD auprès de laquelle tous les processus sont centralisés. C'est donc à elle de veiller, sous la supervision du directeur, à ce que chaque changement de processus et ses risques soient non seulement analysés, mais également décrits.

Le contrôle du SCI est confié par le conseil d'administration à Fiprom SA, fiduciaire de Prométerre, association vaudoise de promotion des métiers de la terre, à laquelle la SRPJ est également rattachée.

La SAD est libérée de la révision interne.

La compliance, qui permet d'évaluer l'adéquation des principes, processus et structures (de contrôle) mis en place par la SAD afin de respecter les prescriptions juridiques, réglementaires et internes, est de la responsabilité du conseil d'administration. Ce dernier en délègue la mise en œuvre au directeur, qui s'appuie là-aussi sur l'actuaire et sur le service juridique. Cette compliance est divisée en deux thèmes : le cadre légal (externe) et le cadre administratif (interne). Une fois par année, le responsable compliance présente son rapport aux membres du conseil d'administration.

4.2.3 Principales modifications intervenues dans la gestion des risques pendant la période sous revue

Conformément aux recommandations de la FINMA, les relations entre l'actuaire de la SAD et l'actuaire responsable, de même que les discussions entre le métier et l'actuariat dans le cadre de l'établissement des provisions techniques et finalement le contrôle périodique des droits d'accès, de la restauration des données et de l'environnement légal ont été formalisés dans le SCI au travers de différents formulaires de contrôle datés et signés par les acteurs concernés.

4.2.4 Présentation générale du système de contrôle interne mis en place dans l'entreprise d'assurance

Comme cela est prévu dans le cadre du règlement d'organisation, le conseil d'administration adopte les lignes directrices et les principes en matière de gestion des risques et de contrôles. Il charge la direction de procéder à sa mise en œuvre. Le processus de gestion des risques et le SCI permettent d'identifier les risques potentiels, de les analyser et d'élaborer les mesures adéquates.

La gestion des risques et du SCI est fondée sur les trois niveaux suivants :

- le premier niveau est assumé par le management et les unités opérationnelles (collaborateurs métiers) ;
- le deuxième niveau est assuré par le service actuariel et la ressource spécialisée dans les systèmes de contrôle interne qui se partagent les fonctions de contrôle, notamment les fonctions de « compliance », d'« actuariat » et de « coordination du SCI » et qui rapporte au conseil d'administration ;
- la revue indépendante des risques et contrôles est assurée par des experts-réviseurs agréés de Fiprom S.A., fiduciaire de Prométerre, forme le troisième niveau.

Les fonctions de contrôles disposent d'un droit illimité à l'information et jouissent de l'indépendance nécessaire à l'exercice de leur activité.

5. Profil de risque

5.1 Informations qualitatives et quantitatives sur le profil de risque de l'entreprise d'assurance

5.1.1 Catégories de risques

5.1.1.1 Risque d'assurance

Le risque d'assurance se compose de deux éléments : le risque de primes et le risque de provisionnement. Le premier estime le risque que les primes encaissées ne soient pas suffisantes pour régler les sinistres futurs; le second mesure le risque que les sinistres passés coûtent plus qu'attendu.

D'après le modèle standard défini par la FINMA dans le cadre du SST 2022, le risque d'assurance se monte à CHF 9'870'353, en hausse de 0.3% par rapport à l'exercice précédent (CHF 9'841'457).

5.1.1.2 Risque de marché

D'après le modèle standard défini par la FINMA dans le cadre du SST 2022, le risque de marché se monte à CHF 8'704'132, en hausse de 5.2% par rapport à l'année dernière (CHF 8'275'095). Cette hausse est principalement due à la hausse des actifs soumis au risque en raison des bons résultats observés sur les marchés financiers pendant l'exercice 2021. Le risque de marché sera présenté en détail au point 8.1.1.2.

5.1.1.3 Risque de crédit

Le risque de crédit mesure la probabilité de défaillance de la contrepartie dans tous les postes de l'actif qui peuvent être subordonnés à un remboursement, à savoir les créances des débiteurs, les obligations (non-paiement des coupons ou de la valeur nominale) et également les comptes bancaires et autres prêts et dépôts.

Le risque de crédit s'élève à CHF 1'714'160 contre CHF 1'623'661 lors du SST 2021, en hausse de 5.3%, principalement en raison de la hausse de la fortune investie.

5.1.1.4 Risque opérationnel (au moins informations qualitatives)

Par risque opérationnel, il faut entendre celui qui entrave le bon fonctionnement des activités de la SAD, comme par exemple l'absence subite d'un collaborateur, un crash informatique, un incendie, etc.

Tous les risques opérationnels sont décrits et analysés dans le SCI, avec les mesures nécessaires destinées à en limiter aussi bien l'impact que l'occurrence. Certains d'entre eux font en outre l'objet d'un chapitre du Business Continuity Management qui a été mis en place courant 2017 et qui est depuis testé annuellement et, le cas échéant, adapté au besoin.

5.1.1.5 Autres risques importants (au moins informations qualitatives)

A l'instar du chiffre 5.1.1.4 ci-dessus, les autres risques importants auxquels la SAD doit faire face, comme le versement des prestations, sont également réglés par le SCI et font l'objet d'un suivi particulier de la part de la direction de la SAD. Cela a également pour effet de réduire de manière importante le risque de réputation. De plus, des séances mensuelles de présentation des indicateurs statistiques permettent un suivi régulier des affaires et des risques y relatifs, qui peuvent, le cas échéant, amener à des adaptations ou des corrections afin de les diminuer.

5.2 Informations suivantes sur l'exposition aux risques de l'entreprise d'assurance pendant la période sous revue, y compris son exposition découlant des principales positions hors bilan et du transfert de risques vers des sociétés ad hoc (special purpose vehicles, SPV)

Les informations sur l'exposition aux risques de l'entreprise d'assurance pendant la période sous revue sont données aux chiffres 5.2.1 et 5.2.2 ci-dessous. Il est toutefois nécessaire de préciser que, sous réserve de ses relations avec le réassureur Swiss Re, la SAD n'utilise pas d'autres instruments de transfert du risque.

5.2.1 Description des principaux risques auxquels l'entreprise est exposée, y compris les principaux changements éventuels pendant la période sous revue

Ainsi que cela a été présenté dans le chapitre 5.1 et d'après les résultats du SST 2022, la SAD doit faire face à deux risques principaux : le risque de marché et le risque d'assurance.

5.2.2 Description des mesures pour évaluer les principaux risques au sein de l'entreprise, y compris les principaux changements éventuels pendant la période sous revue

Le risque de marché est estimé chaque année dans le cadre du SST. De plus, ce risque particulier est étudié dans le cadre de l'ORSA, afin de servir au conseil d'administration dans l'élaboration de sa stratégie à moyen terme.

Le risque d'assurance est lui aussi estimé chaque année dans le cadre du SST. De plus, il fait l'objet d'un suivi particulier et hebdomadaire de la part de la direction de la SAD. De la même manière que le risque de marché, le risque d'assurance est analysé dans le cadre de l'ORSA.

5.3 Descriptions

5.3.1 Description des principales concentrations de risques auxquelles l'entreprise d'assurance est exposée

La SAD a pour vocation et pour mission d'assurer les travailleurs agricoles contre les risques d'accidents. Cela signifie qu'elle concentre ses efforts sur un risque professionnel principal, plutôt que sur plusieurs. C'est ce qu'on appelle le risque de concentration. L'éventuel danger réside dans la dépendance de la société à cet unique corps de métier. C'est la raison pour laquelle, la SAD a mis en place un suivi particulièrement pointu de ses affaires, y compris dans la relation qu'elle entretient avec les employeurs des métiers de la terre, ce qui constitue l'essence même de son existence.

5.3.2 Description des outils utilisés pour réduire le risque et des processus destinés à surveiller leur efficacité durable

Les placements de la SAD sont confiés à trois établissements bancaires. L'un d'entre eux centralise l'ensemble des données et des résultats des différents portefeuilles. C'est ce qu'on appelle le Global Custody.

Dans le cadre de ses relations bancaires, la SAD voue un soin tout particulier à ce que soit examinée la volatilité sur les marchés financiers, qui traduit une incertitude des investisseurs et donc un risque de crise. Celle-ci est continuellement observée par le Global Custody. Si elle s'approche des 7%, le Global Custody prend contact avec le responsable financier de la SAD, de telle sorte que soient prises les mesures nécessaires destinées à se prémunir d'une crise. Les contacts entre le responsable financier et le Global Custody se feront aussi souvent et aussi longtemps que les deux parties le jugent nécessaire au regard de la situation sur les marchés financiers. Cette description fait évidemment l'objet d'un point particulier dans le SCI.

Concernant le risque d'assurance, la direction de la SAD surveille scrupuleusement au travers d'outils de reporting, notamment fournis par la CCVD à Vevey, les arrivées et départs des assurés afin de pouvoir agir en cas de dégradation de la situation.

6. Evaluation

6.1 Informations en vue d'une évaluation des actifs proche du marché à des fins de solvabilité

6.1.1 Valeur des actifs ventilés en classes d'actifs (selon la répartition dans les modèles quantitatifs)

La rubrique « Placements collectifs de capitaux » regroupe les fonds d'actions, les fonds d'obligations et fonds immobiliers dans lesquels les gérants de fortune de la SAD ont investi un montant total de CHF 63'224'082 pour l'exercice 2021 (+6.4%).

Le total des placements (rubrique « Total des placements ») est égal au total des deux postes présentés ci-dessus.

La valeur proche du marché des autres actifs se monte au total à CHF 10'834'560 (-11.6%), principalement en raison de la baisse de la part des réassureurs dans les provisions techniques par rapport à 2020. La répartition est la suivante :

- les liquidités pour un montant de CHF 1'546'924 (+16.8%) ;
- la part des réassureurs dans les provisions techniques de CHF 6'775'606 (-17.1%) ;
- les créances issues des activités d'assurance pour un montant de CHF 1'926'747 (+9.5%) ;
- les autres créances pour un montant de CHF 236'944 (-5.8%) ;
- d'autres actifs pour un montant de CHF 345'339 (-53.3%).

Au final, la valeur proche du marché des actifs est de CHF 74'058'642, en hausse de 3.4% par rapport à l'exercice 2020.

6.1.2 Description des bases et des méthodes utilisées pour l'évaluation

Tous les actifs sont estimés à la valeur de marché, à l'exception des transitoires qui relèvent du « best management estimate ». Par « best management estimate », il faut entendre les estimations réalisées par les professionnels de la branche (gestionnaires LAA).

6.1.3 Commentaires quantitatifs et qualitatifs de chaque classe d'actifs si les bases et les méthodes présentent des différences notables entre l'évaluation à des fins de solvabilité et celle pour le rapport d'activité

Hormis l'escompte appliqué par le modèle standard SST 2022 à la part du réassureur dans les provisions techniques qui engendre une diminution de celle-ci de CHF 28'477 lors de l'estimation à des fins de solvabilité, il n'y a pas de différence entre l'estimation à des fins de solvabilité et celle pour le rapport d'activité.

6.2 Informations en vue d'une évaluation proche du marché des provisions pour engagements d'assurance à des fins de solvabilité

L'estimation de la valeur à des fins de solvabilité se faisant au 1^{er} janvier et non au 31 décembre, la baisse du taux d'intérêt technique pour le calcul des rentes à 1% au 1^{er} janvier 2022 entraîne une différence entre la valeur statutaire et la valeur à des fins de solvabilité des provisions pour rentes en cours et des rentes non fixées et transitoires.

6.2.1 Valeur brute et nette des provisions pour engagements d'assurance

La réassurance permet à l'assureur de transférer à un tiers un risque qu'elle ne pourrait pas assumer elle-même. En d'autres termes, c'est l'assurance de l'assureur.

Le contrat de réassurance de la SAD a été conclu de telle sorte que le réassureur verse l'entier du montant dépassant la limite fixée de CHF 650'000 pour un cas (jusqu'à concurrence de CHF 3 millions).

La part dépassant le seuil de rétention est retirée des provisions des sinistres afférents, ainsi la valeur brute (de réassurance) des provisions pour engagements d'assurance est supérieure à la valeur nette d'un montant équivalent à la part à charge du réassureur.

Évaluation brute et nette des provisions pour engagements d'assurance			
	Provisions brutes	Part du réassureur	Provisions nettes
31 décembre 2021	32'347'545	6'804'083	25'543'462

Sur ce montant de CHF 6'804'083 pris en charge par le réassureur, CHF 2'700'560 seront, à terme, refacturés sous forme d'un ajustement de prime à la SAD conformément aux termes du traité de réassurance en vigueur.

6.2.2 Description des bases, des méthodes et des principales hypothèses utilisées pour l'évaluation

La valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance représente la valeur escomptée avec une courbe d'intérêt sans risque de la meilleure estimation des flux de paiements futurs des sinistres en cours. Elle est calculée à l'aide du modèle standard SST.

6.2.3 Commentaires quantitatifs et qualitatifs si les bases, les méthodes et les principales hypothèses présentent des différences notables entre l'évaluation à des fins de solvabilité et celle pour le rapport d'activité

À l'exception de la disparition des provisions de sécurité et pour fluctuations et de l'escompte au taux sans risque appliqué aux provisions techniques lors du passage à la valeur proche du marché, les autres postes sont valorisés à la valeur au bilan.

6.3 Informations concernant le montant minimum

Le montant minimum, ou marge sur la valeur de marché (MVM), correspond au capital supplémentaire nécessaire pour couvrir la liquidation des sinistres du portefeuille qui n'ont pas encore pu être réglés ou qui n'ont pu l'être qu'en partie, mais également la liquidation du risque de crédit et du risque de marché non diversifiable.

6.3.1 Valeur du montant minimum et des autres effets sur le capital cible

Le montant minimum s'élève cette année à CHF 4'044'406, en hausse de CHF 476'088 (+13.3%) principalement en raison du ralentissement des cadences de liquidation des provisions dans le modèle standard SST 2022. S'agissant des autres effets sur le capital cible, il n'y en a pas, en ce sens que la SAD n'utilise ni instruments de capital amortisseur de risque, ni instruments de capital et de transfert du risque.

6.3.2 Description des bases, des méthodes et des principales hypothèses utilisées pour déterminer le montant minimum

Le montant minimum correspond au capital supplémentaire nécessaire pour couvrir la liquidation des sinistres du portefeuille qui n'ont pas encore pu être réglés ou qui n'ont pu l'être qu'en partie, mais également à la liquidation du risque de marché non diversifiable. Dans le cadre du modèle standard SST

2022, le risque de marché non diversifiable n'est déterminé que dans les cas où les cashflows attendus de long terme (supérieurs à 15 ans) représentent plus de 10% du best estimate des engagements, ce qui n'est pas le cas de la SAD. Le risque de crédit s'applique uniquement sur les primes de réassurance (passive) payées d'avance.

Lors de la détermination du montant minimum, le risque global des risques d'assurance, de marché, de crédit ainsi que l'effet des scénarios sont calculés pour chaque future année de traitement. En effet, en cas de reprise de la société par un tiers, celui-ci doit être également indemnisé pour les coûts engendrés par les risques présents en portefeuille. La somme est ensuite multipliée par le taux de coût du capital prescrit de 6%, ceci sous l'hypothèse qu'un bailleur de fonds devrait être indemnisé pour les risques qu'il prend à un taux supérieur de 6% au taux sans risque.

Le modèle utilisé ici correspond aux indications du document technique de la FINMA : il s'agit de considérer le développement futur des risques en portefeuille en les subordonnant à une grandeur de référence, en l'occurrence le développement des paiements futurs des sinistres en portefeuille (PY) et ceux de l'année à venir (CY).

6.4 Informations quant à l'évaluation proche du marché des autres engagements à des fins de solvabilité

6.4.1 Valeur des provisions pour autres engagements

Les provisions non techniques disparaissent lors du passage à la valeur proche du marché.

6.4.2 Description des bases, des méthodes et des principales hypothèses utilisées pour l'évaluation

Hormis l'escompte appliqué par le modèle SST à la dette envers le réassureur, pour les autres engagements, la valeur proche du marché correspond à la valeur au bilan.

7. Gestion du capital

7.1 Informations concernant la gestion du capital de l'entreprise d'assurance

7.1.1 Objectifs, stratégie et horizon temporel de la planification du capital

La gestion du capital est évidemment intimement liée à la stratégie et aux objectifs fixés par le conseil d'administration. Il est rappelé ici que la SAD a pour objectifs permanents de :

- proposer des produits d'assurances sociales destinés à la gestion de la main d'œuvre;
- développer des couvertures d'assurances privées originales, fondées sur les besoins des métiers de la terre;
- s'appuyer sur des partenariats pour les produits qu'elle ne développerait pas elle-même;
- participer activement à la prévention des sinistres;
- appliquer des tarifs aussi avantageux que possible.

Si l'extension de ses activités et le développement de nouveaux produits rendant service à l'agriculture sont de potentiels objectifs de développements à moyen terme, la SAD mène pour l'heure une stratégie basée sur la consolidation de ses acquis.

A moins donc que l'une ou l'autre des situations évoquées ci-dessus ne le nécessite le moment venu, il n'est pas prévu d'augmentation ou de diminution du capital à moyen terme. Le montant engagé est en effet suffisamment élevé pour une société de la taille et du volume d'activités de la SAD.

7.1.2 Structure, montant et qualité des fonds propres indiqués dans le rapport d'activité

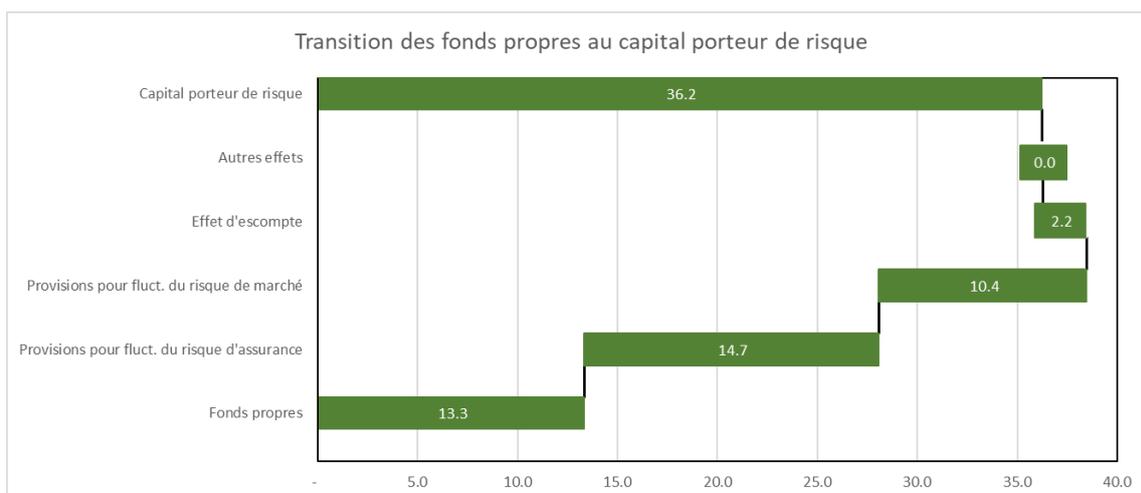
Fonds propres	
	2021
Capital-actions	10'000'000
Réserves légales	1'600'000
Réserves légales issues du bénéfice	433'823
Réserves facultatives issues du bénéfice ou pertes cumulées	1'298'598
Total des fonds propres	13'332'421

7.1.3 Description des éventuels changements notables pendant la période sous revue

Il n'y a eu aucun changement notable dans la structure des fonds propres pendant l'exercice 2021.

7.1.4 Commentaires quantitatifs et qualitatifs en cas de différences notables entre les fonds propres indiqués dans le rapport d'activité et la différence entre les actifs et les passifs évalués de manière proche du marché à des fins de solvabilité

Comme présenté dans le tableau ci-dessous, le total des fonds propres présentés dans le rapport d'activité se monte à CHF 13'332'421 (arrondi à 13.3 dans le tableau ci-dessous), alors que la différence entre les actifs et les passifs évalués de manière proche du marché à des fins de solvabilité, soit le capital porteur de risque, s'élève à CHF 36'228'171 (arrondi à 36.2 dans le tableau ci-dessous).



Le total des fonds propres correspond à la différence entre les actifs et les passifs étrangers au bilan. Le capital porteur de risque est représenté par la différence entre les actifs et les passifs évalués à la manière proche du marché. La différence de CHF 22.9 millions observée entre le capital porteur de risque et le montant des fonds propres au bilan s'explique par la disparition de certaines positions lors du passage à la valeur proche du marché. En effet, le poste « Provisions techniques » d'un montant de CHF 47 millions au bilan se voit amputé de CHF 14.7 millions lors du passage à la valeur proche du marché en raison de la disparition des réserves de sécurité et pour fluctuation exigée par la FINMA et constituées pour permettre à l'entreprise de faire face à un ou plusieurs mauvais exercices.

De même, la provision non technique, représentant une réserve de fluctuation pour cours sur titres d'un montant de CHF 10.4 millions disparaît lors du passage à la valeur proche du marché, car tout comme les réserves techniques de sécurité et pour fluctuation, elle n'est pas directement rattachée à des engagements auprès des preneurs d'assurance, mais permet à l'entreprise de faire face en cas de mauvaise année sur les marchés financiers.

Le fait que le total de ces deux réserves n'apparaisse pas dans le bilan à la valeur proche de marché augmente la valeur du capital porteur de risque d'environ CHF 25.1 millions par rapport aux fonds propres

présentés dans le bilan du rapport d'activité. Le reste de la différence est imputable à l'augmentation des provisions techniques restantes, principalement en raison de la baisse du taux d'intérêt technique au 1^{er} janvier 2022 ainsi que de la créance et la dette envers le réassureur en raison des taux d'escomptes imposés par la FINMA dans le cadre du SST.

8. Solvabilité

8.1 Informations sur le modèle de solvabilité retenu. Le cas échéant, justification du choix d'un modèle interne, caractéristiques et état d'avancement de l'approbation par la FINMA

Le modèle de solvabilité retenu par la SAD est le modèle standard de la FINMA pour les assurances non vie.

8.1.1 Informations sur le capital cible

8.1.1.1 Répartition du capital cible entre ses principales composantes

Capital cible	
	SST 2022
Risque de marché	8'704'132
Risque de crédit	9'870'353
Risque d'assurance	1'714'160
Effet de diversification	-5'466'752
Agrégation	14'821'893
Effet des scénarios	1'103'387
Montant minimum	4'044'406
Résultat financier attendu	-1'216'035
Résultat d'assurance attendu	1'030'004
Capital cible	19'783'654

Le capital cible correspond à l'agrégation des risques de marché, d'assurance et de crédit, à laquelle sont ajoutés l'effet des scénarios, le montant minimum, le résultat d'assurance attendu et le résultat financier attendu. Toutes ces valeurs sont estimées selon les hypothèses imposées par la FINMA dans le cadre du SST et la documentation technique y relative.

De l'agrégation des risques de marché, d'assurance et de crédit découle un résultat de CHF 14'821'893. Les détails de l'estimation de ces différents risques peuvent être trouvés aux points 5.1.1.1 à 5.1.1.3.

À ce résultat est ajouté l'effet des scénarios, calculé en accord avec la documentation technique de la FINMA relative aux scénarios pour le SST 2022. Comme lors du SST 2021 seul le scénario propre à l'entreprise a été agrégé à la distribution. Il augmente le capital cible de CHF 1'103'387.

Les détails concernant le montant minimum de CHF 4'044'406 sont développés au point 6.3.2 « Description des bases, des méthodes et des principales hypothèses utilisées pour déterminer le montant minimum ».

Les paramètres du modèle standard pour le SST 2022 donnent un résultat financier attendu au-dessus du taux sans risque de CHF 1'215'035.

Finalement, le résultat technique attendu découle des hypothèses retenues par la FINMA dans le cadre du SST appliquées aux chiffres budgétés pour l'activité d'assurance par la direction de la SAD, présente une perte d'un montant de CHF 1'030'004.

8.1.1.2 Répartition du risque de marché et du risque d'assurance entre leurs principales composantes et comparaison avec les informations de l'exercice précédent

Risque d'assurance			
	SST 2022	SST 2021	Évolution
Risque CY - ordinaires	3'520'242	3'273'429	7.5%
Risque PY	6'791'638	7'043'648	-3.6%
Somme simple des risques	10'311'880	10'317'077	-0.1%
Effet de diversification	-1'412'197	-1'418'475	-0.4%
Total	8'899'682	8'898'601	0.0%
Risque CY - grands sinistres	6'017'173	5'635'936	6.8%
Somme simple des risques	14'916'856	14'534'538	2.6%
Effet de diversification	-5'046'503	-4'693'080	7.5%
Risque d'assurance	9'870'353	9'841'457	0.3%

La hausse du risque CY des sinistres ordinaires, due à l'évolution des chiffres inscrits au budget, est compensée par la baisse du risque PY, principalement due à la dissolution des provisions techniques liés à un sinistre important survenu en 2018 suite au jugement rendu en faveur de la SAD par la justice genevoise. La hausse du risque CY des grands sinistres, due à l'évolution de la charge de sinistres budgétée est presque entièrement compensée par l'amélioration de l'effet de diversification. Il en résulte un résultat d'assurance en légère hausse (+0.3%).

Risque de marché par catégorie			
	SST 2022	SST 2021	Évolution
Tous les taux	1'068'446	1'019'599	4.8%
<i>dont taux CHF</i>	448'043	527'055	-15.0%
<i>dont taux EUR</i>	397'942	485'568	-18.0%
<i>dont taux USD</i>	307'217	414'531	-25.9%
<i>dont taux GBP</i>	82'014	92'368	-11.2%
Spreads	1'336'354	1'461'966	-8.6%
Taux de change	2'273'464	2'090'963	8.7%
Actions	7'333'508	6'814'461	7.6%
Immobilier	844'061	730'142	15.6%
Hedgefonds	-	0	-100.00%
Private Equity	-	-	n/a
Participations	-	-	n/a
Autres	-	427	-100.00%
Somme simple des risques	12'855'834	12'117'558	6.1%
Effet de diversification	-4'151'702	-3'842'463	8.0%
Toutes les catégories	8'704'132	8'275'095	5.2%

Il n'y a pas eu de changements importants dans la structure des risques de la SAD par rapport au SST 2021. La hausse du risque de marché de CHF 438'037 (+5.2%) provient principalement de la hausse de la fortune investie en raison des bons résultats observés sur les marchés financiers.

Les catégories qui contribuent le plus au risque de marché sont les placements sous forme d'actions, les placements en monnaies étrangères (risque lié au taux de change) et les spreads (écart entre taux d'emprunt et taux de référence).

Capital cible			
	SST 2022	SST 2021	Évolution
Risque de marché	8'704'132	8'275'095	5.2%
Risque d'assurance	9'870'353	9'841'457	0.3%
Risque de crédit	1'714'160	1'623'661	5.6%
Effet de diversification	-5'466'752	-5'230'730	4.5%
Agrégation	14'821'893	14'509'484	2.2%
Effet des scénarios	1'103'387	1'094'466	0.8%
Montant minimum	4'044'406	3'568'318	13.3%
Résultat financier attendu	-1'216'035	-1'123'368	8.2%
Résultat d'assurance attendu	1'030'004	602'942	70.8%
Capital cible	19'783'654	18'651'841	6.1%

La hausse du capital cible de CHF 1'131'813 (+6.1%) s'explique principalement par la hausse du montant minimum (CHF 476'088), la péjoration du résultat d'assurance attendu (CHF 427'062) et dans une moindre mesure par l'agrégation des risques de marché, d'assurance et de crédit.

8.1.2 Informations sur le capital porteur de risque

8.1.2.1 Répartition du capital porteur de risque entre ses principales composantes

Capital Porteur de risque	
	SST 2022
Capital porteur de risque	36'228'171
Actifs	74'058'642
Passifs "best estimate"	37'830'471

Le capital porteur de risque correspond au capital à disposition pour couvrir l'ensemble des risques encourus par la société, soit la différence entre les actifs à la valeur de marché et la valeur de marché des engagements.

8.1.2.2 Comparaison avec les informations de l'exercice précédent

Capital Porteur de risque			
	SST 2022	SST 2021	Évolution
Capital porteur de risque	36'228'171	27'212'467	33.1%
Actifs	74'058'642	71'657'607	3.4%
Passifs "best estimate"	37'830'471	44'445'141	-14.9%

Le capital porteur de risque affiche une très forte hausse de CHF 9'015'704 (+33.1%) par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse de la valeur best estimate des engagements d'assurance majoritairement due à la dissolution des provisions liées à un sinistre survenu en 2018, ainsi que la hausse de la valeur proche du marché des actifs, principalement grâce aux bons résultats observés sur les marchés financiers pendant l'exercice 2021.

8.2 Commentaire sur la solvabilité

L'exercice du SST 2022 de la SAD conduit à une solvabilité de 204.5%. Ce résultat correspond au ratio entre le capital porteur de risque et le capital cible, tous deux diminués du montant minimum. En d'autres termes, cela signifie que le capital disponible après soustraction de la valeur « best estimate » des passifs et du montant minimum couvre l'espérance du résultat futur annuel de la société et l'Expected Shortfall de tous les risques pouvant affecter le capital porteur de risque pendant l'année. Le niveau de solvabilité de la SAD demeure satisfaisant, c'est pourquoi aucune adaptation n'est prévue d'ici au prochain exercice du SST.

Il est précisé encore que les informations sur la solvabilité sont soumises à un audit prudentiel.

8.3 Précision

Les informations sur la solvabilité (capital porteur de risque, capital cible) correspondent à celles que la SAD a déclarées à la FINMA, et les valeurs sur lesquelles elles sont fondées ont été soumises à l'auditeur externe Ferax Treuhand AG.

9. Annexes

Rapport de l'organe de révision à l'intention de l'assemblée générale

Rapport d'activité

Les comptes de l'exercice précédent font partie intégrante du rapport d'activité

Modèles quantitatifs

Lausanne, le 22 avril 2022

La Directrice

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'Y' followed by a series of horizontal strokes.

Yasmine Mounoud

ANNEXES

Rapport de l'organe de révision à l'intention de l'assemblée générale



Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale de
Société d'assurance dommages FRV SA, Lausanne

Zurich, 20 avril 2022

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Société d'assurance dommages FRV SA, présentés aux pages 27 à 32, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisse. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ferax Treuhand AG

Antonio Marin

Expert réviseur agréé

Réviseur responsable

Renzo Peduzzi

Expert réviseur agréé



Comptes annuels de Société d'assurance dommages FRV SA, Lausanne

Bilan

Actifs

en CHF	Annexe	31.12.2021	31.12.2020
1.1 Placements	1	63'224'081.80	59'402'689.85
1.1.1 Autres placements		63'224'081.80	59'402'689.85
1.2 Liquidités		1'549'923.92	1'326'574.86
1.3 Part des réassureurs dans les provisions techniques	2	6'804'083.00	7'977'372.00
1.4 Créances nées d'opérations d'assurance	3	1'926'746.70	1'759'520.95
1.5 Autres créances		236'943.60	251'576.18
1.6 Comptes de régularisation	4	345'339.20	739'420.75
1.7 TOTAL DES ACTIFS		74'087'118.22	71'457'154.59

Passifs

en CHF	Annexe	31.12.2021	31.12.2020
2.1 Provisions techniques	5	47'073'698.00	46'603'217.00
2.2 Provisions non techniques	6	10'405'267.61	9'465'960.00
2.3 Dettes envers les entreprises de réassurance, cédée	7	2'888'884.00	2'856'893.00
2.4 Autres passifs		-36'206.35	13'241.75
2.5 Comptes de régularisation	8	423'054.31	481'733.27
2.6 TOTAL DES PROVISIONS ET DES DETTES EXTERNES		60'754'697.57	59'421'045.02
2.7 Capital-actions		10'000'000.00	10'000'000.00
2.8 Réserves légales		1'600'000.00	1'600'000.00
2.8.1 Fonds d'organisation		1'600'000.00	1'600'000.00
2.9 Réserve légale issue du bénéfice		433'822.77	433'822.77
2.10 Réserves facultatives issues du bénéfice ou pertes cumulées		1'298'597.88	2'286.80
2.10.1 Report de bénéfice/perte		2'286.80	1'201'142.81
2.10.2 Bénéfice/perte		1'296'311.08	-1'198'856.01
2.11 Total des fonds propres	9	13'332'420.65	12'036'109.57
2.12 TOTAL DES PASSIFS		74'087'118.22	71'457'154.59



Comptes annuels de Société d'assurance dommages FRV SA, Lausanne

Compte de résultat

en CHF	Annexe	2021	2020
Primes brutes LAA		7'908'648.55	7'703'268.75
Primes brutes cédées au réassureur	10	-579'370.70	-3'397'193.35
Primes acquises pour propre compte		7'329'277.85	4'306'075.40
Autres produits de l'activité d'assurance		60'142.99	341'646.05
Total des produits de l'activité technique d'assurance LAA		7'389'420.84	4'647'721.45
Autres produits de l'activité d'assurance			
Autres produits de l'activité d'assurance		62'428.20	59'963.55
Total des produits de l'activité d'assurance	11	62'428.20	59'963.55
Total des produits de l'activité technique d'assurance		7'451'849.04	4'707'685.00
Charges des sinistres: montants payés bruts LAA		-5'730'906.02	-5'281'360.55
Charges des sinistres: montants payés, part du réassureur		-	490'008.00
Variation des provisions techniques	12	-470'481.00	-9'528'916.00
Variation des provisions techniques: part des réassureurs	12	-1'173'289.00	7'977'372.00
Autres charges LAA techniques pour propre compte		-798'467.22	-673'367.04
Charges des sinistres pour propre compte LAA		-8'173'143.24	-7'016'263.59
Total des charges directes		-8'173'143.24	-7'016'263.59
Frais d'acquisition et de gestion	13	-1'677'845.02	-1'567'892.40
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte		-1'677'845.02	-1'567'892.40
Total des charges de l'activité technique		-9'850'988.26	-8'584'155.99
Produits des placements	14	5'855'388.04	3'152'563.35
Charges financières et frais de gestion des placements	15	-1'203'301.73	-516'527.37
Résultat des placements	16	4'652'086.31	2'636'035.98
Résultat opérationnel		2'252'947.09	-1'240'435.01
Autres produits	17	-	59'032.05
Autres charges	18	-942'378.91	-
Résultat avant impôts		1'310'568.18	-1'181'402.96
Impôts directs		-14'257.10	-17'453.05
BÉNÉFICE/-PERTE	19	1'296'311.08	-1'198'856.01



Annexe

Informations sur les principes utilisés dans les comptes annuels

Principes appliqués pour les comptes annuels:

Les états financiers ont été préparés conformément aux dispositions relatives à la comptabilité commerciale du Code suisse des obligations (art. 957-962 CO). En plus du Code suisse des obligations, les dispositions de l'Ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) sur la supervision des compagnies d'assurance privées ont été appliquées (art. 5-6a OS-FINMA mise à jour le 15 Décembre 2015).

Principes généraux :

Les comptes annuels sont fondés sur les estimations et jugements du conseil d'administration qui peuvent influencer sur les montants comptabilisés des actifs et des passifs à la clôture du bilan, ainsi que sur les revenus et les dépenses au cours de la période considérée. Le conseil d'administration fixe les principes d'évaluation en fonction des nécessités économiques, en observant le principe de prudence. Il fixe en particulier les règles d'amortissement, de correction de valeur et de constitution ou de dissolution des provisions.

Conversion des devises :

Les états financiers sont établis en francs suisses (CHF). Les produits et charges en devises sont enregistrés au cours du jour de l'opération. Les rubriques des placements en devises étrangères sont convertis au taux de change à la date de clôture, aux taux indiqués ci-dessous :

	2021	2020
EUR	1.03616	1.081557
USD	0.911150	0.883950
GBP	1.234077	1.208316
JPY	0.00791218	0.00856167
CAD	0.721332	0.693846
NOK	0.10332492	0.1032417

Principes d'évaluation :

Placements :

Les actions, les obligations et les placements collectifs sont évalués à valeur de marché à la date du bilan. Afin de tenir compte des risques inhérents aux marchés financiers, la société constitue et alimente une provision pour fluctuation de valeur sur titres, en conformité à la réglementation applicable.

Provisions Techniques :

Les provisions techniques représentent les engagements envers les assurés. Elles sont déterminées individuellement sur la base de chaque contrat. Le calcul est effectué selon les principes du plan d'exploitation agréé par la FINMA.

Informations, structure détaillée et commentaires concernant certains postes du bilan

1. Placements

en CHF	31.12.2021	31.12.2020
Autres placements (placements collectifs)		
Fonds Actions	25'178'440.15	23'272'521.60
Fonds Obligations	31'719'640.80	30'252'556.15
Fonds Immobilier	6'326'000.85	5'877'612.10
Total	63'224'081.80	59'402'689.85

2. Part des réassureurs dans les provisions techniques

en CHF	2021	2020
Part des réassureurs dans les provisions techniques	6'804'083.00	7'977'372.00
Total	6'804'083.00	7'977'372.00

3. Créances nées d'opérations d'assurance

en CHF	31.12.2021	31.12.2020
Parties prêtantes directes et indirectes	1'860'835.30	1'670'894.70
Tiers	89'970.15	109'613.70
Correction de valeur sur créances envers des tiers	-24'058.75	-20'987.45
Total	1'926'746.70	1'759'520.95

4. Comptes de régularisation actifs

en CHF	31.12.2021	31.12.2020
Réassurance - part du réassureur sur les sinistres à recevoir	-	490'008.00
Réassurance - prime payée d'avance	326'250.00	242'500.00
Autres actifs de régularisation	19'089.20	6'912.75
Total	345'339.20	739'420.75

5. Provisions techniques

en CHF	Provisions techniques (brutes)		Réassurance		Provisions techniques pour propre compte (nettes)	
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020
Provisions pour sinistres en cours	11'958'943.00	20'015'204.00	-6'804'083.00	-7'977'372.00	5'154'860.00	12'037'832.00
Autres provisions techniques	14'726'153.00	6'609'174.00	-	-	14'726'153.00	6'609'174.00
Réserves mathématiques	20'388'602.00	19'978'839.00	-	-	20'388'602.00	19'978'839.00
Total	47'073'698.00	46'603'217.00	-6'804'083.00	-7'977'372.00	40'269'615.00	38'625'845.00

6. Provisions non techniques

en CHF	31.12.2021	31.12.2020
Provision pour fluctuation de valeur sur titres	10'395'267.61	9'455'960.00
Autres provisions non techniques	10'000.00	10'000.00
Total	10'405'267.61	9'465'960.00

7. Dettes envers les entreprises de réassurance, cédée

en CHF	2021	2020
Primes brutes cédées au réassureur	2'888'884.00	2'856'893.00
Total	2'888'884.00	2'856'893.00

8. Comptes de régularisation passifs

en CHF	31.12.2021	31.12.2020
Parties prêtantes directes et indirectes	34'499.75	66'831.93
Autres parties liées	71'696.25	67'817.75
Autres organes (révision)	54'927.00	68'075.00
Tiers	261'931.31	279'008.59
Total	423'054.31	481'733.27

9. État des fonds propres

en CHF	Capital social	Réserves légales issues du capital	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Propres parts du capital	Total des fonds propres
État au 31.12.2019	10'000'000.00	1'600'000.00	433'822.77	1'201'142.81	0.00	13'234'965.58
Augmentation du capital	-	-	-	-	-	-
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	-	-	-	-
Attribution au fonds d'organisation	-	-	-	-	-	-
Achat / Vente de propres parts du capital	-	-	-	-	-	-
Bénéfice / Perte	-	-	-	-1'198'856.01	-	-1'198'856.01
Versement des dividendes	-	-	-	-	-	-
État au 31.12.2020	10'000'000.00	1'600'000.00	433'822.77	2'286.80	0.00	12'036'109.57
Augmentation du capital	-	-	-	-	-	-
Attribution aux réserves légales issues du bénéfice	-	-	-	-	-	-
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	-	-	-	-
Achat / Vente de propres parts du capital	-	-	-	0	-	-
Bénéfice / Perte	-	-	-	1'296'311.08	-	1'296'311.08
Versement des dividendes	-	-	-	-	-	-
État au 31.12.2021	10'000'000.00	1'600'000.00	433'822.77	1'298'597.88	0.00	13'332'420.65

Informations, structure détaillée et commentaires concernant certains postes du compte de résultat

10. Primes brutes cédées au réassureur

en CHF	2021	2020
Primes brutes cédées au réassureur	579'370.70	3'397'193.35
Total	579'370.70	3'397'193.35

11. Autres produits de l'activité d'assurance

en CHF	31.12.2021	31.12.2020
AgroPAK, VitiPAK, AgroCasco et Volta	38'354.95	35'366.00
Promauto	21'582.10	21'877.90
3ème pilier	2'491.15	2'719.65
Total	62'428.20	59'963.55

12. Variation des provisions techniques

en CHF	Provisions techniques (brutes)		Réassurance		Provisions techniques pour propre compte (nettes)	
	2021	2020	2021	2020	2021	2019
Variation des provisions pour sinistres en cours	-8'056'261.00	7'786'383.00	1'173'289.00	-7'977'372.00	-6'882'972.00	-190'989.00
Variation des autres provisions techniques	8'116'979.00	-2'025'233.00	-	-	8'116'979.00	-2'025'233.00
Variation des réserves mathématiques	409'763.00	3'767'766.00	-	-	409'763.00	3'767'766.00
Total	470'481.00	9'528'916.00	1'173'289.00	-7'977'372.00	1'643'770.00	1'551'544.00

13. Frais d'acquisition et de gestion

en CHF	2021	2020
Charges de personnel		1'268'773.82
Frais d'administration		389'030.15
Autres charges		20'041.05
Total	1'677'845.02	1'567'892.40

Honoraires versés à l'organe de révision (inclus dans frais d'acquisition et de gestion)

en CHF	2021	2020
Prestations en matière de révision	82'239.70	95'987.70
Total	82'239.70	95'987.70

14. Produits des placements de capitaux

en CHF	Produits des placements*		Plus-values non réalisées		Plus-values réalisées		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Biens immobiliers	142'207.40	148'322.15	346'306.55	498'745.80	-	3'405.63	488'513.95	650'473.58
Titres à revenu fixe	281'031.22	320'473.06	35'704.06	212'433.41	43'141.57	0.00	359'876.85	532'906.47
Actions	330'526.78	358'971.16	4'344'391.40	1'438'504.52	325'093.83	0.00	5'000'012.01	1'797'475.68
Liquidités	6'985.23	142'923.88	-	28'783.74	-	-	6'985.23	171'707.62
Total	760'750.63	970'690.25	4'726'402.01	2'178'467.47	368'235.40	1'039'846.27	5'855'988.04	3'152'563.35

* Ces produits incluent les dividendes sur les actions (incl. les entreprises associées), les coupons, les intérêts sur la trésorerie et les revenus locatifs.

15. Charges financières et frais de gestion des placements

en CHF	Charges en cours*		Moins-values non réalisées et		Moins-values réalisées		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Biens immobiliers	21'124.63	20'963.38	33'015.25	51'059.50	-	70'177.50	54'139.88	142'200.38
Titres à revenu fixe	74'166.53	63'729.69	843'405.96	110'414.11	23'558.88	0.00	941'131.37	174'143.80
Actions	57'430.46	49'692.22	45'690.99	91'258.02	2'329.80	33'141.53	105'451.25	174'091.77
Liquidités	21'648.03	18'957.51	-	0.00	80'931.20	7'133.91	102'579.23	26'091.42
Total	174'369.65	153'342.80	922'112.20	252'731.63	106'819.88	98'935.48	1'203'301.73	516'527.37

* Ces charges incluent les frais de gestion liés à l'immobilier et les coûts de gestion de fortune externes (frais, droits de mutation).

16. Résultats des placements

en CHF	Résultats des placements		Résultats non réalisés		Résultats réalisés		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Biens immobiliers	121'082.77	127'358.77	313'291.30	447'686.30	0.00	-66'771.87	434'374.07	508'273.20
Titres à revenu fixe	206'864.69	256'743.37	-807'701.90	102'019.30	19'582.69	0.00	-581'254.52	358'763.67
Actions	273'096.32	309'278.94	4'298'700.41	1'347'246.50	322'764.03	-33'141.53	4'894'560.76	1'623'383.91
Liquidités	-14'662.80	123'966.37	0.00	28'783.74	-80'931.20	-7'133.91	102'579.23	26'091.42
Total	586'380.98	817'347.45	3'804'289.81	1'925'735.84	261'415.52	-107'047.31	4'652'086.31	2'636'035.98

17. Autres produits

en CHF	2021	2020
Dissolution de la provision pour fluctuation de valeur sur titres	-	-
Dissolution de correction de valeur sur débiteurs	-	59'032.05
Total	0.00	59'032.05

18. Autres charges

en CHF	2021	2020
Attribution à la provision pour fluctuation de valeur sur titres	939'307.61	-
Attribution de correction de valeur sur débiteurs	3'071.30	-
Total	942'378.91	0.00

19. Résultats

en CHF	2021	2020
Total des produits de l'activité technique d'assurance	7'451'849.04	4'707'685.00
Charges des sinistres pour compte propre	-7'702'662.24	2'512'652.41
Variation des provisions techniques	-470'481.00	-9'528'916.00
Charges de personnel	-1'268'773.82	-1'124'138.05
Frais d'administration et autres charges	-409'071.20	-443'754.35
EBITDA	-2'399'139.22	-3'876'470.99
Résultat des placements	4'652'086.31	2'636'035.98
Variation de la provision pour fluctuation de valeur sur titres	-939'307.61	0.00
Ajustement correction de valeur pour risques sur débiteurs	-3'071.30	59'032.05
Résultat avant impôts	1'310'568.18	-1'181'402.96
Impôts	-14'257.10	-17'453.05
Résultat net	1'296'311.08	-1'198'856.01

Autres données relatives à l'annexe

20. Dissolution nette des réserves latentes

en CHF	31.12.2021	31.12.2020
Dissolution nette des réserves latentes	-	-
Total	0.00	0.00

21. Dettes envers des institutions de prévoyance

en CHF	31.12.2021	31.12.2020
Fondation rurale de prévoyance	-31'005.75	7'775.60
Total	-31'005.75	7'775.60

22. Emplois à plein temps

	31.12.2021	31.12.2020
Emplois à plein temps en moyenne annuelle	8.10	7.5

23. Evénements importants survenus après la date du bilan

Il n'y a pas eu d'événements importants postérieurs à la date du bilan qui auraient conduit à un ajustement des états financiers ou devraient être divulgués.

Rapport sur la situation financière:

modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo - non-vie »

Monnaie : CHF ou monnaie du rapport d'activité
Indications en millions

	Total		Accident		Maladie		Véhicule à moteur		Affaires directes en Suisse		Incendie, DN, dom. mat.		Autres branches	
	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
Primes brutes	7.7	7.9	7.7	7.91										
Primes brutes cédées aux réassureurs	-3.40	-0.58	-3.40	-0.58										
Primes nettes pour propre compte (1 + 2)	4.31	7.33	4.31	7.33										
Variations des reports de primes	0.0	0.0	0.0	0.0										
Variations des reports de primes : part des réassureurs	0.0	0.0	0.0	0.0										
Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4 + 5)	4.31	7.33	4.31	7.33										
Autres produits de l'activité d'assurance	0.40	0.12	0.34	0.06										0.060
Total des produits de l'activité technique d'assurance (6 + 7)	4.71	7.45	4.65	7.39										0.060
Charges des sinistres : montants payés bruts	-5.28	-5.73	-5.3	-5.73										
Charges des sinistres : montants payés par des réassureurs	0.49	0.00	0.5	0.0										
Variations des provisions techniques	-9.53	-0.47	-9.5	-0.5										
Variations des provisions techniques : part des réassureurs	7.98	-1.17	8.0	-1.2										
Variations des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations														
Frais de règlement des sinistres pour propre compte (9 + 10 + 11 + 12 + 13)	-6.34	-7.37	-6.34	-7.37										0.000
Frais d'acquisition et de gestion	-1.57	-1.68	-1.56	-1.66										-0.013
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	0.00	0.00	0.0	0.0										0.000
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte (15 + 16)	-1.57	-1.68	-1.56	-1.66										-0.013
Autres charges techniques pour propre compte	-0.67	-0.30	-0.7	-0.8										
Total charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement) (14 + 17 + 18)	-8.58	-9.85	-8.57	-9.84										-0.012
Produits des placements	3.15	5.86												
Charges financières et frais de gestion des placements	-0.52	-1.20												
Résultat des placements (20 + 21)	2.64	4.65												
Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	0	0												
Autres produits financiers	0	0												
Autres charges financières	0	0												
Résultat opérationnel (8 + 14 + 17 + 18 + 22 + 23 + 24 + 25)	-1.24	2.25												
Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de laux	0.06	0.00												
Autres charges	0.00	-0.94												
Produits / charges extraordinaires	0.00	0.00												
Bénéfice / perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30)	-1.18	1.31												
Impôts directs	-0.02	-0.01												
Bénéfice / perte (31 + 32)	-1.20	1.30												

Rapport sur la situation financière :
modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »

Monnaie : CHF ou
monnaie du rapport
SST
Indications en millions

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
Valeur des placements proche du marché	Biens immobiliers			
	Participations			
	Titres à revenu fixe			
	Prêts			
	Hypothèques			
	Actions			
	Autres placements	59.4		63.2
	Placements collectifs de capitaux	59.4		63.2
	Placements alternatifs de capitaux			
	Produits structurés			
	Autres placements de capitaux			
Total des autres placements	59.4		63.2	
Valeur des autres actifs proche du marché	Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations			
	Créances sur instruments financiers dérivés			
	Dépôts découlant de la réassurance acceptée			
	Liquidités	1.3		1.5
	Part des réassureurs dans les provisions techniques	8.2		6.8
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	Assurance directe : assurance dommages	8.2		6.8
	Assurance directe : assurance-maladie			
	Réassurance active : assurance dommages			
	Réassurance active : assurance-maladie			
	Assurance directe : autres affaires			
	Réassurance active : autres affaires			
	Assurance directe : assurance-vie liée à des participations			
	Réassurance active : assurance-vie liée à des participations			
	Immobilisations corporelles			
	Frais d'acquisition différés, activés, non encore amortis			
	Immobilisations incorporelles			
	Créances nées d'opérations d'assurance	1.8		1.9
	Autres créances	0.3		0.2
Autres actifs				
Capital non encore libéré				
Comptes de régularisation	0.7		0.3	
Total des autres actifs	12.3		10.8	
Total valeur des actifs proche du marché	Total de la valeur des actifs proche du marché	71.7		74.1
BEL*: Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance (y compris ass.-vie liée à des participations)	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance	41.0		34.6
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	Assurance directe : assurance dommages	41.0		34.6
	Assurance directe : assurance-maladie			
	Réassurance active : assurance dommages			
	Réassurance active : assurance-maladie			
	Assurance directe : autres affaires			
	Réassurance active : autres affaires			
	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements de l'assurance sur la vie liée à des participations			
Assurance directe : assurance-vie liée à des participations				
Réassurance active : assurance-vie liée à des participations				
Valeur proche du marché des autres engagements	Provisions non techniques			
	Dettes liées à des instruments de taux			
	Dettes sur instruments financiers dérivés			
	Dépôts résultant de la réassurance cédée			
	Dettes nées d'opérations d'assurance	2.9		2.9
	Autres passifs	0.0		0.0
	Comptes de régularisation	0.5		0.4
Dettes subordonnées				
Somme BEL plus valeur proche du marché des autres engagements	Somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	44.4		37.8
	Différence entre valeur des actifs proches du marché et la somme de BEL plus la valeur proche du marché des autres engagements	27.2		36.2

Rapport sur la situation financière :
modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »

Monnaie : CHF ou
monnaie du rapport
SST
Indications en millions

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
		Mio. CHF	Mio. CHF	Mio. CHF
Calcul du capital porteur de risque (CPR)	Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	27.2		36.2
	Déductions	0.0		0.0
	Fonds propres de base	27.2		36.2
	Capital complémentaire	0.0		0.0
	CPR	27.2		36.2

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
		Mio. CHF	Mio. CHF	Mio. CHF
Calcul du capital cible	Risque technique	9.8		9.9
	Risque de marché	8.3		8.7
	Effets de diversification	-5.2		-5.5
	Risque de crédit	1.6		1.7
	Montant minimum et autres effets sur le capital cible	4.1		5.0
	Capital cible	18.7		19.8

	Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
	%	%	%
Quotient SST	156.8%		204.5%